



A propos des programmes de Terminale réécrits...

Communiqué de l'APHG

vendredi 12 juillet 2019

A propos des programmes de Terminale, réécrits pour le tronc commun comme pour la spécialité HGGSP.

Quelques données liminaires :

En mars 2018, nous avons dressé un premier état des lieux de la réforme Chatel et des programmes de 2010, 2011 et 2012. A la demande du Conseil Supérieur des Programmes (CSP), nous avons fourni des analyses avant l'été et la constitution des groupes de travail, puis de nouveau lors des consultations de l'automne et de l'hiver 2018-2019. Persuadés que des programmes pléthoriques ne permettent ni des conditions sereines d'apprentissage ni une construction durable et approfondie des savoirs, notre principale revendication était celle d'obtenir des programmes intelligibles, souples, tenant compte des réalités quotidiennes d'enseignement afin de ne pas mettre professeurs et élèves en difficulté.

Forts de nos relais dans toutes les académies, nous avons eu de multiples reprises, lors de rencontres avec le CSP, la DGESCO, l'Inspection générale, le cabinet ministériel, le Ministre lui-même, relayé les craintes et les difficultés réelles de la mise en œuvre de la réforme sur le terrain. [1]

A la suite de la présentation en mars dernier d'un brouillon de projet de programmes de terminale par le groupe de travail au CSP, **nous avons exposé nos positions le 24 juin auprès de la DGESCO, sur la base du projet mis en ligne courant juin** : mais c'était sans compter sur une réécriture tardive de ces programmes, découverte à travers le projet d'arrêté présenté devant le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE), le 9 juillet.

Dans un contexte d'instrumentalisation permanente de nos disciplines et de débats survoltés et polarisés sur l'histoire [2], comme si la géographie, contribuant également à la formation critique du citoyen, n'était pas enseignée à parité avec l'histoire, nous rappelons :

- que des programmes scolaires ont pour objectifs de créer des repères, d'initier des méthodes et de donner le goût de nos disciplines à tous les lycéens, quels que soient leurs établissements d'origine ; ils n'ont donc pas à pâtir de guerres de tranchées entre historiens et entre géographes ;
- qu'ils ne doivent comporter que des objets scientifiquement consolidés et non des notions ou thématiques en discussion, pour fonder une culture et des repères essentiels aux citoyens ;
- que la liberté pédagogique du professeur, mise en avant par l'Inspection générale, doit être respectée ;
- que ces PPO (points de passage est d'ouverture) ne doivent pas être compris comme des carcans car le professeur reste « maître de leur degré d'approfondissement ».

Si les programmes d'histoire nous semblent très classiques et les intitulés parfois peu séduisants pour les élèves, nous savons que les enseignants sauront s'en emparer pour y réinsuffler de l'histoire sociale et culturelle et qu'ils ne sauront se contenter d'une histoire privée de ses acquis historiographiques les plus récents ; nous restons en revanche très préoccupés par la lourdeur de ces programmes ainsi que par la question calendaire, point saillant de la réforme : les épreuves placées en Première risquent de créer un véritable carcan qui ne manquera pas de favoriser le « bachotage » auquel nos disciplines échappaient jusqu'alors, l'absence d'épreuve en première nous donnant davantage de souplesse pour travailler.

Le tronc commun de la voie technologique :

Nous regrettons le désintérêt à l'égard des programmes de la voie technologique, que manifeste l'absence de réécriture des projets. Nous rappelons que ces classes regroupent environ un tiers des élèves. Nous condamnons fermement l'indigence de l'horaire dévolu à nos disciplines dans ces classes (1h30) et la lourdeur irresponsable des programmes qui sont proposés à ces élèves qui, bien souvent, sont confrontés à des difficultés d'abstraction en même temps qu'à des situations socioculturelles délicates. Nous continuons de demander avec insistance des allègements qui pourraient prendre la forme d'un choix proposé aux professeurs entre les chapitres.

Le tronc commun de la voie générale :

Les chapitres peuvent sembler très – et parfois trop – classiques et si les libellés semblent austères, les professeurs sauront sans nul doute incarner et réinsérer de l'histoire sociale et culturelle ou de l'histoire du genre là où ces champs semblent manquer.

En histoire, l'architecture d'ensemble reste la même et le renforcement du volume horaire des thèmes 1 et 2 (+2h) au détriment du thème 4 (-2h) est logique et positif.

Les objectifs des chapitres du thème 1 sont plutôt allégés (sauf les phases de la Seconde Guerre mondiale...) mais les PPO s'imposent pourtant dans le cours, car comment traiter de la Seconde Guerre sans parler de la bataille de France et de juin 1940, du front de l'Est ? Heureusement, concernant ces PPO qui ne feront jamais l'unanimité, il est toujours indiqué : « le professeur est maître de leur degré d'approfondissement ». Nous regrettons la disparition du PPO sur les femmes en résistance.

Les modifications du thème 2 et 3 sont logiques, à condition de ne pas envisager de traiter les conflits du Proche et Moyen-Orient autant qu'actuellement : cela sera plus adapté pour nos élèves de choisir seulement un ou deux conflits par exemple.

Certes, l'histoire de France est de facture très classique et politique (IV^e République, V^e...) mais là aussi il faudra faire des choix.

Les modifications et l'allègement du dernier thème sont adaptés : il s'agit de « mettre au jour » les formes et l'étendue des conflits...Yougoslavie, Rwanda plutôt que Proche et Moyen-Orient, sont des questions complexes mais courageuses.

En géographie, on note **des changements moins nombreux** mais une suppression des commentaires qui étaient les moins aboutis, comme si le CSP avait revu sa copie en éliminant des passages trop techniques (classement des ports, des centres financiers...) ce qui laisse une plus grande liberté de traitement. Le fameux portfolio sur la France ne sera pas forcément facile à réaliser et la France insérée dans chaque thème risque d'engendrer une forme de lassitude. Placé en fin d'année de Terminale, il souffrira également de l'absence prévisible de la plupart des élèves. La notion de transition reste également à consolider, car elle semble faire l'objet de discussions. Que l'ordre des thèmes ne soit pas imposé, que le professeur soit libre du placement de l'étude de cas, est appréciable.

Il convient de rappeler que l'actuel programme de terminale était très lourd, avec des redondances engendrant de la lassitude et que le contenu de certains chapitres était rapidement devenu obsolète. La géographie doit allier harmonieusement l'étude des relations des hommes avec les milieux qu'ils occupent et aménagent, et de nouveaux champs d'étude stimulants intellectuellement et initiant une épistémologie critique.

L'enseignement de spécialité HGGSP :

Des changements majeurs sont intervenus pour ce programme très ambitieux : deux thèmes, qui doivent chacun être enseignés durant 26 à 28 heures, ont été ajoutés (« Identifier, protéger et valoriser le patrimoine » et « L'enjeu de la connaissance »), alors qu'un thème a été supprimé (« Pauvreté et inégalités »).

Les thèmes de cette nouvelle version s'inspirent pour l'un du chapitre de l'ancien programme de L/ES sur le patrimoine, et approfondit pour l'autre l'évocation du cyberspace présent dans le projet initial du CSP.

Si ces modifications alourdissent sans conteste le programme et la charge de travail des élèves, il s'agit en revanche de thèmes dont le contenu est plus strictement historique (Versailles, l'alphabétisation, la guerre froide) ou géographique (Paris, le Mali, l'Inde) **et ne saurait donc être enseigné par d'autres professeurs que ceux d'histoire-géographie**. On regrettera cependant le manque d'unité et les « sauts de mouton » proposés au sein du chapitre (dans lequel il faudra traiter de Paris, comme de Versailles, de Venise ou du Mali) et le manque de lisibilité du thème VI sur « l'enjeu de la connaissance » qui, très conceptuel, risque d'être fort complexe à mettre en œuvre de façon efficace pour les élèves.

De nouveaux enjeux s'ouvrent à la rentrée :

La réforme ne devra pas dégrader les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs. Il est donc crucial que les futures DHG puissent fléchir des demi-groupes afin que les collègues n'aient pas à gérer des effectifs pléthoriques. Les E3C (évaluations) ne devront pas provoquer des inégalités.

Les modalités du grand oral devront être rapidement éclaircies afin de permettre une préparation sereine. La mise en œuvre concrète de la réforme devra prouver qu'elle est au service de tous les élèves et qu'elle n'engendrera pas une gare de triage scolaire. Certaines décisions allant dans le sens de l'apaisement devraient être envisagées, et se traduire par des mesures très concrètes - y compris financièrement et en termes d'avancement dans la carrière - afin de ne pas se couper du corps enseignant, sans lequel aucune réforme durable et aboutie n'est envisageable.

Le Bureau national de l'APHG et la Commission pédagogique des Lycées.

Paris, le 12 juillet 2019.

© Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes* - Tous droits réservés. 12/07/2019.

Notes

[1] En ligne : <https://www.aphg.fr/Rappel-des-prio...>

[2] On rappellera, à titre d'exemple, la polémique sur Verdun : <https://www.aphg.fr/Verdun-et-les-p...>